

Mesdames, Messieurs, amis chasseurs, bonjour, je déclare ouverte l'AG de la FDCM et je suis heureux de vous voir aussi nombreux.

Je remercie nos élus et représentants des institutions d'être à nos côtés aujourd'hui.

Je vous présente également les excuses de Monsieur le Préfet qui n'a pas pu être là aujourd'hui.

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous demande un instant de recueillement en souvenir de tous les chasseurs qui nous ont quittés cette année. J'aurai une pensée toute particulière pour d'eux d'entre eux :

Robert Manson, qui a été président de la Fédération dans les années 1990 et qui nous a quitté la semaine dernière à l'âge de 104 ans.

Eric Coquatrix, Directeur de la Fédération des Chasseurs de la Seine Maritime, qui est parti le 14 novembre dernier, il a toujours été un fervent défenseur de notre cause. La chasse lui doit beaucoup.

Je vous précise que nos débats seront enregistrés.

L'ordre du jour de notre AG sera le suivant :

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2023 ;  
Rapport du Président ;  
Affectations des résultats des exercices financiers 2022/2023 ;  
Rapports de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes - 2022/2023 ;  
Projet de budget - 2024/2025 ;  
Présentation des pôles techniques ;  
Propositions de date d'ouverture ;  
Examen des questions déposées par écrit 20 jours avant la date de l'assemblée générale et signées par au moins 50 adhérents ;  
Questions diverses ;  
Remise des médailles.

Avant de démarrer nos débats, je souhaite que, tous ensemble, nous visionnons un message de Willy Schraen, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs. **VIDEO WILLY SCHRAEN**

Merci, je souhaite, à distance, remercier notre président national qui se bat sur tous les fronts pour défendre la chasse française. Je lui souhaite également de réaliser le challenge qu'il s'est lancé de défendre la ruralité au Parlement Européen au mois de juin prochain. Nos campagnes ont besoin d'homme d'engagement et de loyauté comme lui. Merci Willy.

Je voudrais démarrer mon rapport moral par les quelques chiffres de l'étude socio-économique réalisée par la Fédération Nationale des Chasseurs et Randéa. Vous avez à l'écran les principaux chiffres. Cette étude conforte l'importance du monde de la chasse dans le schéma socio-économique de la France. L'opinion publique est de moins en moins défavorable à la chasse et aux chasseurs.

Malgré les nombreuses attaques d'extrémistes et d'anti-tout, nous résistons.

Au niveau de notre département, l'activité de votre Fédération a été très importante. Je commencerai par le suivi du projet de renaturation de la tourbière de Baupte. Nous avons épaulé les chasseurs locaux pour favoriser la transition de l'activité de chasse sur le secteur.

Une collaboration importante avec les services de l'Etat a permis de modifier les procédures de déplacements des gabions autour de ce territoire. Mais le dossier n'est pas clôturé et nous maintenons notre vigilance surtout à l'égard de la mise en place de la future réserve naturelle.

Les chasseurs ne doivent pas être laissés pour compte et toutes les revendications à propos de cette réserve doivent être entendues.

Malgré la méfiance de notre Président national, nous vous incitons toujours à créer votre râtelier numérique du SIA (Système d'Information sur les Armes). En collaboration avec les services de la Préfecture, nos techniciens tiennent des permanences à la Fédération, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, ils vous aideront à créer ce râtelier.

Toujours dans l'actualité juridique, le tir des munitions de substitution au plomb dans la bande des 100 mètres de la zone humide est obligatoire depuis février 2023. C'est une contrainte supplémentaire pour les chasseurs, une souplesse dans l'interprétation du texte a permis de limiter la casse au niveau des infractions.

La modification de l'arrêté concernant cette même munition pour la chasse au chevreuil en zone humide a également clarifié la pratique. Merci aux services instructeurs de la DDTM pour leur aide.

Enfin le renouvellement des baux de chasse sur le Domaine Public Maritime s'est déroulé sans difficulté, tardivement mais sans difficulté au regard de certains départements français.

Dans le cadre de l'arrêté sécheresse, un plan de gestion a été mis en place pour gérer la ressource en eau et le remplissage des mares de gabion.

En parallèle, un dossier d'écocontribution est en cours pour tester plusieurs types d'entretien et de mise en eau avec l'aide de pompes solaires. Ce projet est unique en France. Il est pris en exemple par de nombreuses structures. Je n'oublie pas l'aide que le Conseil Régional nous a octroyé, très récemment, pour permettre l'acquisition de deux fauconneuses amphibies pour l'entretien des zones humides. Merci au Président Morin.

Une fois de plus les chasseurs de gibier d'eau montrent leur investissement dans l'entretien des zones humides et permettent ainsi d'améliorer la biodiversité.

Un autre exemple très concret de l'implication des chasseurs pour l'environnement, l'opération J'aime la Nature Propre. 22 sites, 800 personnes et 70 m<sup>3</sup> de déchets de collectés. Je vous invite à visionner le reportage réalisé en Baie des Veys. **VIDEO NATURE PROPRE**

Dans le même registre, votre Fédération s'engage dans les plantations de haie depuis plus de 30 ans et nous n'avons pas attendu un plan national haie pour soutenir les collectivités, les sociétés de chasse à planter des arbres. L'opération « plante ton arbre » illustre nos engagements vis-à-vis de la biodiversité. La vidéo que je vous propose de regarder reflète notre action qui a eu un franc succès. Je tiens à remercier M. Le Préfet qui nous fait l'honneur, chaque année, de participer à cette opération. **VIDEO PLANTATION**

A l'ouverture prochaine de la chasse, un nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique devra être mis en place. Je vous rassure il n'y pas d'inquiétude avoir car il n'y a que peu de changements par rapport au schéma actuel.

Seuls des renforcements et des recommandations sur la sécurité à la chasse ont été actés.

La sécurité à la chasse est une priorité dans les actions de la Fédération. Nous avons passé 4.000 personnes à la formation décennale, vendu plus de 1.200 pancartes « Attention chasse en cours » et 9.000 piquets pour matérialiser les angles de tir. Des formations « sécurité – Directeur de battue » sont proposées par les techniciens. Bref, à tous les niveaux, votre Fédération s'engage pour une pratique de la chasse sécurisées pour les chasseurs et les non-chasseurs.

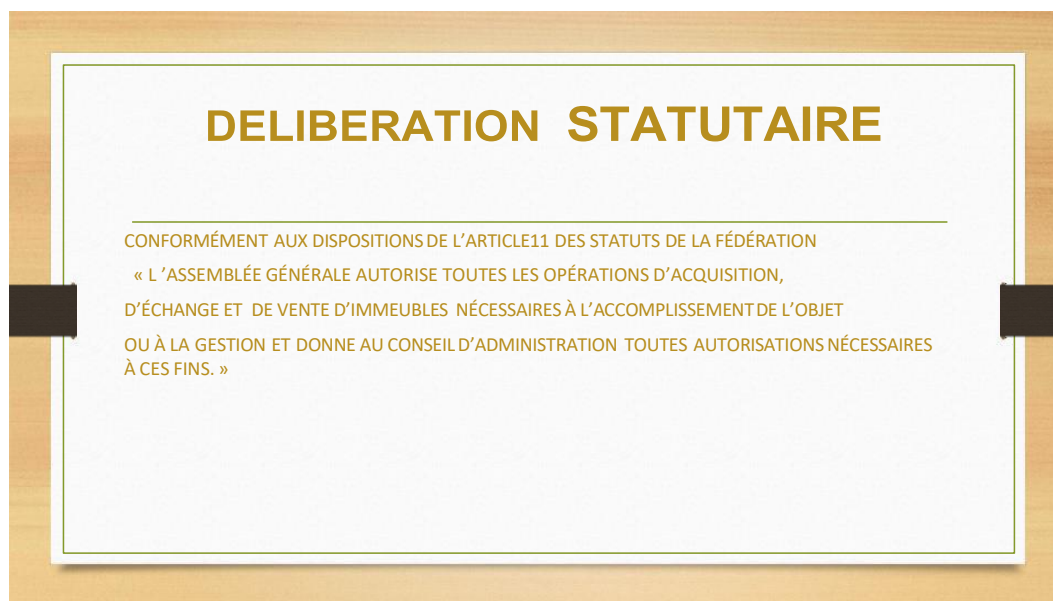
Enfin, je ne peux pas terminer mon rapport moral sans vous évoquer nos Journées de la Biodiversité et de la Ruralité des 22 et 23 juin prochain.

Cet évènement prend tout son sens au moment où nos modes de vie et nos pratiques sont remis en cause. Pendant 2 jours, nous allons regrouper l'ensemble des acteurs qui composent nos campagnes et leurs savoir-faire. Ces journées conviviales sont devenues incontournables. Je compte sur votre présence, n'hésitez pas à venir en famille. Je lance également un appel à tous ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous aider, nous recherchons encore une dizaine de bénévoles pour le dimanche matin et le dimanche midi, n'hésitez pas à vous inscrire, je compte sur vous.

Je vous remercie.

Je vais maintenant passer au vote des délibérations statutaires :

Je vous demande d'approuver la délibération suivante :



Délibération approuvée à l'unanimité. Merci

La réforme sur la chasse prévoit l'obligation pour les Fédérations de fixer le montant de la participation territoriale. Dans la Manche, le Conseil d'Administration ne prévoit pas de mettre en place cette participation, je vous propose donc d'en voter le montant à 0 €.

Adopté à l'unanimité. Merci

Merci de votre attention, je laisse la parole à notre expert-comptable chargé du suivi de notre comptabilité.

*DIAPO KPMG (M. BOSSARD) -*

Merci - J'appelle M. LETERRIER, notre Commissaire aux Comptes.

### **DIAPO DE M. LETERRIER -**

Merci.

Pour finir avec les comptes je demande à Philippe BOUCHARD, notre trésorier de nous présenter le projet de budget.

Philippe Bouchard : Comme vous avez pu le constater avec la présentation de M. Bossard, l'exercice 2022 2023, grâce aux augmentations qui avaient été décidées à notre dernière assemblée, s'est terminé pratiquement à l'équilibre. Vous aviez voté l'an dernier de nouvelles augmentations qui devraient permettre l'équilibre des comptes pour 2023 2024.

Je vais vous présenter le projet de budget pour la saison 2024 2025, sans augmentation, qui devrait lui aussi être à l'équilibre.

### **Les dépenses**

Nous avons tablé sur une inflation de 4% ce qui fait globalement une augmentation de 7% des dépenses soit un peu plus de 160000€.

Il a été décidé de changer les véhicules ce qui va maintenir le poste 68, amortissements, au même niveau, 1%.

Pour les autres, en dehors du poste 615 qui est en baisse du fait de l'achat de ces nouveaux véhicules et de l'entretien des espaces verts réalisé maintenant en interne, tous les postes sont en augmentation et en particulier :

- Les dégâts de gibiers +22%
- Les fournitures +16% (essence, EDF...)
- Les assurances +14%
- Les honoraires +19% (avocat)
- La communication +17%
- Taxes sur salaires +24% (en relation avec les salaires : 1 salarié en plus pour l'entretien)
- Salaires +11%
- Impôts sur sociétés +24%. (Cette augmentation est en relation avec

l'augmentation des revenus de placements que l'on retrouvera dans les produits).

### **Le montant global des dépenses se monte donc à 2 540 806€**

### **Les produits**

Ils sont en augmentation.

Augmentation des recettes dues à l'augmentation du nombre de permis nationaux (9%) qui compense largement la baisse du nombre de chasseurs (3% de recettes en moins).

Augmentation des recettes due aux ventes de bracelets et de plans de chasse (+20%).

Mais cela n'aurait pas suffi si nous n'avions pas profité d'opportunités de placements intéressantes. Vous pouvez constater que nous avons une augmentation de 180% des produits financiers, soit 142.000 €, sans laquelle notre budget aurait été déficitaire malgré l'effort consenti pour les augmentations que vous aviez votées l'an dernier. Les subventions, écocontribution et plan de résilience (pour combien de temps ?), ont également bien participé à l'équilibre.

## Le montant des produits se monte donc à 2 541 846€

Notre budget 2024/2025 est donc bien à l'équilibre.

Je laisse la parole au président Bamas pour le vote, merci de votre attention.

Merci Philippe.

Voici maintenant les propositions de prix des timbres émises, à l'unanimité, par notre Conseil d'Administration :

Timbre fédéral à 66 €  
Timbre 3 jours (1/4 du prix du timbre fédéral) donc 16 €  
Timbre 9 jours (1/2 du prix du timbre fédéral) donc 33 €  
Timbre grand gibier à 15 €  
Bracelet chevreuil à 30 €  
Bracelet cerf à 50 €  
Bracelet daim à 35 €  
Barème contrat de service inchangé

Je vais passer au vote, à main levée, pour le prix des timbres et des bracelets.  
Adopté à l'unanimité - Merci

Je vais passer au vote, à main levée, pour le projet de budget.  
Adopté à l'unanimité – Merci

Je vais maintenant laisser la parole aux 4 responsables de pôle,

**DIAPO G GIBIER : POLE GRAND GIBIER : Christophe**

**DIAPO POLICE : POLE POLICE : Christophe**

**DIAPO PETIT GIBIER**

**POLE PETIT GIBIER/ESOD/BIODIVERSITE : Audran**

**DIAPO OISEAUX D'EAU - POLE OISEAUX MIGRATEURS/RESERVES/ZONES HUMIDES : Grégoire**

Merci - Philippe Bouchard, va clôturer les interventions techniques avec son *rapport Bécasse*.  
**DIAPO RAPPORT P. BOUCHARD**

### **Tableau des retours (DIAPO)**

Le département comptait 14442 chasseurs pour la saison 22/23. Seuls 13329 ont eu un carnet bécasse, 1113 n'avaient pas retourné leur carnet en fin de saison ou ne l'avaient pas demandé. Le taux de retour pour 22/23 a été en légère baisse à 87,7%.

### **Tableaux des prélèvements moyens (DIAPO)**

Cette saison a été inférieure à la précédente qui, pourtant, avait été très moyenne. En effet, si le pourcentage de chasseurs ayant prélevé au moins une bécasse est dans la norme, 39.9% (contre 41.4% en 21/22) soit 5318 chasseurs, la moyenne par chasseur chute à 1.6 (contre

1.8) et seulement à 4 (contre 4.3) par chasseur ayant prélevé au moins un oiseau. La saison 22/23 se place à la 14<sup>ème</sup> place (10<sup>ème</sup> en 21/22)

### Tableau des prélèvements par tranches (DIAPO)

Les résultats ne changent toujours pas à ce niveau. Très peu de chasseurs réalisent le PMA annuel, 0.3%, et cette année 78.7% des chasseurs ayant prélevé n'ont prélevé qu'entre 1 et 5 oiseaux, logiquement un peu plus que la saison précédente (77%).

### Tableau des prélèvements par décade (DIAPO)

#### Comment la saison s'est elle déroulée ?

Début de migration classique en dernière décade d'octobre (2.9%) mais ensuite une chute de la présence d'oiseaux et une 1<sup>ère</sup> décade de novembre catastrophique avec 5.6%. Cela n'était arrivé qu'une fois lors de la saison 2010/2011. On a observé un début de migration lors de la 2<sup>ème</sup> décade de novembre (13%) puis baisse énorme en 3<sup>ème</sup> décade, la plus mauvaise jamais enregistrée, avec 7.6%. Le mois de novembre avec seulement 26.4% des prélèvements est le 2<sup>ème</sup> plus mauvais que l'on ait eu, si on ne tient pas compte de la saison 20/21 pendant laquelle la chasse a fermé une grande partie du mois à cause de la grippe aviaire! Le plus souvent le mois se situe bien au-dessus des 30% avec un record à 42.3% en 2002/2003.

Le mois de décembre, lui, a été plutôt bon avec 36.4% des prélèvements ce qui le place en 6<sup>ème</sup> position sur les 21 dernières saisons.

Janvier se classe à la même place et février encore meilleur puisque c'est le 2<sup>ème</sup> meilleur mois.

### Tableau des ICA – (DIAPO)

#### Et cette saison 2023 2024 ?

Vous constatez que les ICA de 22/23 n'ont pas été bons du tout non plus.

La saison a commencé très tardivement d'après les échos que nous avons pu avoir. Ensuite la tempête est passée par là et a contrarié la chasse dans un grand secteur du département. Les vents forts ont eu aussi leur importance et beaucoup de secteurs habituellement réputés ont connu une saison difficile.

L'étude des comptes rendus des membres du CNB peut nous donner une indication. Je vous rappelle que l'indice, l'ICA, est obtenu en rapportant le nombre de bécasses différentes levées au temps de chasse.

Après un très faible mois d'octobre et 2 décades de novembre mauvaises la migration a enfin débuté avec une grosse dernière décade.

Le mois de décembre continue sur la lancée avec une très grosse première décade. Les 2 suivantes sont très bonnes. Et nous avons donc le meilleur mois de décembre depuis la création des ICA en 94/95.

Janvier et février ont été très bons. La saison 23/24 se hisse logiquement à la 2<sup>ème</sup> place pour la Manche.

Au niveau national cette bonne saison se place juste au-dessus de la saison dernière, à la première place.

### Tableau des âges ratio (DIAPO)

#### Les ailes

A ce jour F Corbin avait lu 344 ailes. L'âge ratio était de 73.5% de jeunes, un peu en dessous de la moyenne. Il risque de diminuer avec les derniers lots qui ne sont pas encore lus et qui contiennent pour beaucoup des oiseaux prélevés en fin de saison avec en général plus d'adultes.

Comme vous le savez, l'âge ratio est très important à surveiller, il nous donne des indications sur la dynamique des populations.

Bien entendu il faut regarder la tendance et pas juste la dernière saison. Nous avons eu 2 saisons de suite, 2009/2010 et 2010/2011, avec de très mauvais chiffres, suivi d'un très fort âge ratio (82%) en 2011 2012. Cette saison est juste en dessous de la moyenne.

Bien sûr, chacun peut participer à cette récolte des ailes.

#### Le baguage.

Le mauvais temps n'a pas aidé pour les sorties baguage. Michel Loret n'a pu sortir que 7 fois pour voir 115 oiseaux et n'en prendre que 22. Des bécasses très farouches impossibles à approcher.

Peu de retours de bagues cette saison, mais des reprises intéressantes. Des bécasses baguées le :

- 22/12/22 à Varenguebec reprise le 28/01/24 Pont L'Abbé 402j
- 14/01/21 aux Moitiers en Bauplois reprise le 18/11/23 sur la même commune 673j
- 12/11/21 à Bray Dunes (59) reprise le 03/12/22 à Brix 750j
- 07/11/20 en Charente Maritime reprise le 18/01/24 à Gonneville Le Theil soit 3 ans 2 mois 11 jours
- 07/10/20 en Russie reprise le 14/02/24 à Sortoville en Beaumont 3 ans 4 mois et 9 jours, distance 3136Km.

Merci à ceux qui ont retourné ces bagues - Merci de votre attention

Merci Philippe

Je vais maintenant- laisser la parole à Guillaume Binet, Chef du Service Départemental de la Manche. Avant qu'il ne commence, je tiens à préciser que nous travaillons en très bonne collaboration et de l'en remercie.

### (DIAPO OFB)

Merci M. BINET - Je vous présente maintenant les prochaines dates d'ouverture et de clôture pour la saison 2024/2025

<b>OUVERTURE ET CLOTURE DE LA CHASSE</b> Propositions saison 2024/2025	
➤ Ouverture générale :	Dimanche 22 septembre 2024
➤ Lièvre :	Dimanche 22 septembre, jeudi 26 septembre, dimanche 29 septembre, dimanches 6, et 13 octobre
➤ Perdrix grise - Perdrix rouge :	Du 22 septembre au 5 janvier 2025
➤ Faisan :	Du 22 septembre au 5 janvier 2025
➤ Lapin :	Du 22 septembre au 5 janvier 2025.

## **QUESTIONS DIVERSES DANS LA SALLE**

## **INTERVENANTS AGRICOLES ET POLITIQUES**

### **REMERCIEMENTS :**

Je termine cette assemblée générale en adressant mes remerciements à tous ceux qui, avec nous, oeuvrent pour la gestion de la faune et la protection de la nature tout au long de l'année que ce soit le monde agricole, les Administrations, les Lieutenants de Louveterie, les Membres du Conseil d'Administration et le personnel. Je remercie également les élus qui soutiennent le monde de la chasse et toutes les personnes présentes aujourd'hui.

Avant de remettre les médailles, je souhaite appeler Martine Blanchet et son mari. Effectivement, Martine fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2024 ce après 45 ans à nos côtés. Il n'était pas possible pour sa dernière Assemblée Générale de ne pas la remercier publiquement pour tout le travail accompli. Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de lui remettre un coffret cadeaux pour un voyage de 10 jours sur la destination de son choix.

### **REMISE DES MEDAILLES :**

#### **MEDAILLE D'ARGENT :**

**André DEMEAUTIS :** Médaille de bronze en 2013 – Membre du bureau de la Sté de Flamanville pendant 49 ans, il en est le Président depuis 3 ans.

**Claude LAVALLEY :** Président de la sté de Pirou depuis 15 ans.

**Denis et Fernand LEROY :** Société de Marchésieux

**Francis POULAIN :** Ancien président de la sté d'Héauville en a été membre du bureau pendant une trentaine d'années.

#### **MEDAILLES DE BRONZE :**

**Paulette DUPONT – Michel COLAS :**



**Paulette Dupont** : Administratrice de la Fédération depuis 2016 et rapportrice de la commission petit gibier du Conseil d'Administration de la Fédération. Elle est également présidente de la sté de Bolleville depuis de nombreuses années.

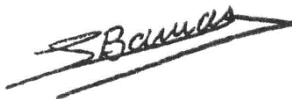
**Michel Colas** : Administrateur de la Fédération depuis 2006. Il a été président de la société intercommunale de St Pierre Eglise durant de nombreuses années.

**Alain BERTHOUD** : Trésorier de la sté de St Jean de Savigny pendant 34 ans.

**Bruno LEFEBVRE** : Membre du bureau de la sté de Lessay pendant 33 ans il en est vice-président depuis 4 ans.

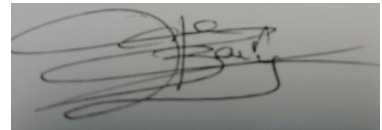
**Serge PAGNIER** : Trésorier puis secrétaire de la sté de St Pierre Eglise pendant 30 ans.

Le Président,



G. BAMAS

Le Secrétaire,



E. de BACKER